



Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 19 mars 2024

MAIRIE DE SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE
Mairie
5 rue de la République
06530 SAINT-CEZAI-SUR-SIAGNE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXE PAR DÉCISION DE L'ARS

REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00250565		lundi 11 mars 2024 à 10h44
Unité de gestion	0167	REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD	par : MAX BORREYE
Installation	UDI 000034	S.I.S.C. SAINT CEZAIRE	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000000034	RESEAU SAINT CEZAIRE	
Localisation exacte		ROBINET CUISINE MAIRIE	
Commune		SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	13,4 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,18 mg(Cl ₂)/L					
Chlore total	0,21 mg(Cl ₂)/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1B Code SISE de l'analyse : 00250576 Référence laboratoire : LSE2403-12550

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Turbidité néphélométrique NFU	0,4 NFU				2,00	


EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,63 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	369 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00250565)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général,
le directeur adjoint
de la délégation des Alpes-Maritimes,



Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).